La Penne magazine

AVRIL 2016 • GRATUIT

Karine Rinaldo, championne du monde en WBF super coq

KARINE RINALDO

un parcours d'exception

Championne du monde de boxe, dans la catégorie "super coq" depuis novembre 2015, elle remettra prochainement son titre en jeu, en Afrique du Sud. Karine Rinaldo est déjà entrée dans l'histoire.

Karine Rinaldo, 25 ans. En juillet 2014, La *Penne Magazine* consacrait une pleine page à cette jeune Pennoise d'adoption, alors triple championne de France et championne d'Europe de boxe, dans la catégorie super coq. Depuis, ne s'imposant aucune limite, elle a ravi en novembre 2015 le titre suprême de championne du Monde. Si forcément son histoire fait penser à *"Million dollar baby"* de Clint Eastwood, ici ce n'est pas du cinéma. Dans la salle d'entrainement de Saint-Marcel où elle se rend chaque soir, Karine Rinaldo revient, au gré des questions, sur ce combat fulgurant qui a eu lieu le 27 novembre dernier salle Vallier, face à la hongroise Alexandra Lazar. *"J'ai gagné par KO au troisième round"*, raconte-t-elle en précisant que *"des KO, il y en n'a pas beaucoup"*. Envoyer l'adversaire au tapis en un peu plus de cinq minutes à peine, alors qu'un championnat du monde est prévu en dix reprises, constitue en effet une performance. Pour Karine Rinaldo ce fut ce soir-là *"un soulagement et l'aboutissement de dix ans de travail quotidien, de sacrifices et d'organisation rigoureuse"*. Il faut dire que la championne, jusque-là aide soignante, a réussi le concours d'entrée de l'école d'infirmière qu'elle a intégrée en septembre 2015, et qui lui permettra en trois ans d'exercer cette vocation *"soit auprès des personnes âgées, soit auprès des enfants"*. A ses côtés, son entraîneur Jean Molina et fondateur de la salle de boxe. A quatre-vingt ans passés, il dit de Karine Rinaldo : *"Elle ne raconte pas tout ce qu'elle a souffert, je peux vous dire que c'est très difficile, on ne devient pas champion du Monde comme ça ! Dix années de préparation c'est très long, et dans les trois derniers mois elle a du concilier le travail, l'école, la boxe. Ce n'est pas à la portée de tout le monde"*. Il parle en connaissance de cause, lui qui a voué sa vie à cette discipline et inscrit à son palmarès d'entraîneur des champions tels que Fabrice Bénichou, Thierry Jacob, Julien Lorcy, Christophe Tiozzo. *"Mais elle, c'est la première fille championne du Monde. Elle est exigeante et s'entraine plus que les garçons. C'est une guerrière, un vrai démon. Elle arrive la première, elle part la dernière. Il faut la voir sur le ring, elle est impressionnante, elle ne connait plus personne, elle n'est plus la même, mais pour le sport qu'elle a choisi il vaut mieux qu'elle soit comme ça"*. Le franc-parler du coach laisse deviner une complicité et une affection protectrice. Il s'était dit qu'elle ne continuerait pas après ses premières victoires, mais non, *"elle s'est accrochée et elle est là !"* ajoute-t-il. Le prochain défi majeur de Karine Rinaldo se jouera en Afrique du Sud, où elle doit remettre son titre en jeu, comme le veut le règlement, dans les six mois suivant sa consécration de championne du Monde. Consécration qui lui a apporté la lourde ceinture, témoignage éternel de son exploit, mais aussi fierté, notoriété et la reconnaissance à laquelle elle aspirait. Celle qu'en Corse, on appelle *"la mitraillette"*, et à la télé *"l'ouragan"* est certes comblée, mais lucide quant à ce qui l'attend : *"Maintenant il faut garder le titre et ce sera le plus dur"*. C'est à cela qu'elle se prépare avec ses quatre heures d'entrainement chaque soir et chaque week-end, pour optimiser encore sa force de frappe. Elle qui a combattu avec des côtes cassées, une double fracture du nez, et des ulcères de cornées, n'appréhende qu'une chose : *"le KO"*. ■

■ Page 2
Karine Rinaldo

■ Pages 4/5/6
Actualité

■ Page 7
C'est voté

■ Pages 8/9
Services municipaux

■ Pages 10/11
Vie associative

■ Page 12
Culture

■ Page 13
Mémoire d'ici

■ Page 14
Vie économique

Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos : Ville de La Penne sur Huveaune : communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique • Imprimerie : Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès - 14, Boulevard de la Gare 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00 **www.ville-lapennesurhuveaune.fr**

Pouvoir licencier en toute impunité…

Le projet de loi sur le travail, porté en apparence par la ministre du travail, Myriam El Khomri, mais en réalité directement piloté par Manuel Valls, constitue une régression sans précédent depuis plus d'un siècle, en matière de droits sociaux pour les travailleurs. Plus de cent ans après la promulgation du Code du Travail, qui entendait adapter *le travail aux Humains*, et non plus *les Humains au travail*, ce projet de loi revient aux fondamentaux du XIX[e] siècle, à une époque où le salariat était sous le joug plein et entier du grand patronat, sans lois ni code pour le protéger.

Cette comparaison n'est pas exagérée : en annonçant qu'il allait *"adapter le droit du travail aux besoins des entreprises"*, François Hollande opère délibérément cette régression historique. Il précise par ailleurs, en février dernier, que cette loi n'aura pas d'effets en termes d'emplois avant plusieurs mois, mais qu'il s'agit d'installer un *"nouveau modèle social"*. Ce nouveau modèle, c'est une précarisation de la condition des salariés, à un stade qui a même causé la surprise des grands patrons, qui ne s'attendaient pas au passage du Père Noël en période des rameaux d'olivier : cette loi va bien plus loin que tout ce qu'a tenté la droite au pouvoir !

Au lieu d'être encadrés par la loi, d'être soumis aux négociations entre gouvernement et syndicats, de nombreux acquis des travailleurs pourront être renégociés à l'échelle des entreprises, où le rapport de force est évidemment défavorable aux salariés.

C'est une soumission totale de ce gouvernement aux fantasmes du MEDEF, qui n'a de cesse de répéter que les entreprises ont peur d'embaucher par crainte de ne pouvoir licencier ! Quelle imbécilité ! On distille l'idée selon laquelle la protection des travailleurs – donc le Code du Travail – serait à l'origine du chômage… C'est faux. Malgré les conclusions du rapport remis en début d'année par Robert Badinter à Manuel Valls, aucune étude n'a jamais établi cette corrélation. Le chômage est causé par l'essoufflement de l'activité, conséquence directe du non remplissage des carnets de commandes, donc de la demande. En précarisant davantage encore les salariés, on pénalise de fait cette demande, ce qui ne peut que grossir la cohorte des demandeurs d'emplois…

Ian Fleming, le créateur de James Bond, avait doté son personnage d'un *"permis de tuer"*, conféré par les services de la Couronne. Les grandes entreprises françaises se voient quant à elles octroyer un *"permis de licencier"*, délivré par sa très gracieuse majesté, monarque de la République…

Votre Maire,
Pierre Mingaud.

TRAVAUX

Des travaux d'importance ont été dernièrement menés sur le cimetière des Candolles. Rénovation des caveaux, et pose de 96 nouveaux caveaux quinzenaires et 28 cinquantenaires. ■

TNT EN HAUTE DÉFINITION

Le passage à la TNT HD a eu lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, entre le 4 et le 5 avril dernier. Pour les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau, il existe un test pour vérifier la compatibilité de leur téléviseur avec la TNT en haute définition. Il suffit de se rendre sur la chaîne 7, puis la chaîne 57, et de vérifier que le logo "ARTE HD" figure en continu, en haut à gauche de l'écran, sur l'une de ces deux chaînes. Si ce n'est pas le cas, il est impératif de s'équiper d'un adaptateur TNT HD à brancher au téléviseur (équipement en vente à partir de 25 Euros). Pour informer le public, l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) a édité un dépliant explicatif, à disposition du public en mairie et dans les autres services municipaux. L'ANFR attribue également des aides et une assistance technique aux personnes les plus fragiles : une aide financière de 25 euros pour l'acquisition d'un équipement HD pour les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public ne recevant la télévision que par l'antenne râteau ; depuis le 28 janvier, une aide gratuite à domicile est ouverte pour les personnes âgées de plus de 70 ans, ou ayant un handicap supérieur à 80 %. Elle permet, en partenariat avec La Poste, une intervention par les facteurs pour installer l'équipement TNT HD au domicile des téléspectateurs.

Pour plus d'informations, www.recevoirlatnt.fr. 0970 818 818 (appel non surtaxé).

LUTTE CONTRE LES INSECTES PORTEURS DE VIRUS

Le moustique communément appelé "moustique tigre" peut véhiculer des virus dangereux pour la santé. En mai 2014, il était présent dans 18 départements de la moitié sud de la France, dont les Bouches-du-Rhône. La lutte contre les moustiques potentiellement vecteurs de ces maladies et leurs larves constitue l'un des principaux moyens d'éviter la transmission des virus. En matière de prévention, la lutte vise à supprimer les gîtes larvaires à l'intérieur et autour de son habitat (les zones d'eau stagnante comme les dessous de pots, les déchets, les gouttières, etc...) C'est le moyen le plus efficace pour diminuer la densité de moustiques.

Pour plus d'informations, le site du ministère de la Santé : http://www.sante.gouv.fr

ENFANCE

Dans un souci de rationalisation des services, les repas destinés aux enfants fréquentant notre crèche municipale, sont depuis le début de cette année, préparés par les agents de la cuisine centrale municipale. Comme pour les quelque 550 élèves inscrits au service de la restauration scolaire, nos tout petits continuent de consommer des repas équilibrés, préparés le matin même, et garants du principe de la liaison chaude, pour une meilleure qualité

SÉNIORS

Le 20 février dernier, le traditionnel repas des Anciens se tenait à l'Espace de l'Huveaune. Plusieurs centaines de Pennoises et de Pennois ont répondu présent à cette manifestation, autour d'un bon repas – préparé par la cuisine centrale municipale – et, pour digérer, quoi de mieux que quelques pas de danse, pour clôturer un après-midi placé sous le signe de la convivialité ! ■

SERVICE NATIONAL

La loi du 25 juillet 2015 précise que désormais, l'attestation de recensement ne permet plus de justifier sa situation au regard des obligations du service national. Seul le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté attestera qu'il est en règle. ■

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

ENVIRONNEMENT

Le 23 février dernier, l'Espace de l'Huveaune accueillait une séance du conseil d'administration du Parc des Calanques, en présence de Pierre Mingaud, Didier Réault, président du C. A., François Bland et Benjamin Durand, respectivement directeur et directeur adjoint du Parc, ainsi que David Coste, secrétaire général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône. ■

DROIT DES FEMMES

Le 3 mars dernier, et dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes, un spectacle était proposé en partenariat entre la Municipalité et la CMCAS Marseille. *"Et pendant ce temps, Simone veille !"*, est une comédie pleine d'humour sur l'histoire du droit des femmes, à travers le destin de Marcelle, France et Jeanne, mariées et mères au foyer dans les années 50, et qui ont renoncé à leurs ambitions personnelles pour rentrer dans le droit chemin dicté par la société, puis de leurs filles et petites filles, deux générations plus tard. A travers des scènes de la vie quotidienne et des parodies de chansons, était retracée l'évolution de la condition féminine en France.

AHMED RERBAL NOUS A QUITTÉS

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès d'Ahmed Rerbal, survenu le 5 mars dernier. Installé aux Restanques avec sa famille il y a de nombreuses années, il fut élu conseiller municipal de la Majorité entre 2008 et 2014. Passionné de football, il exerça auparavant des responsabilités au sein du club de La Penne. Ahmed Rerbal était un citoyen Pennois pleinement investi dans sa commune, un homme tendre et généreux, attentif et soucieux du sort des autres. Le Conseil municipal adresse à la famille et aux proches d'Ahmed Rerbal ses plus sincères condoléances. ■

zOOm

Prenons-en de la graine !

Samedi 19 mars dernier, la Grainothèque, un nouvel espace dédié à l'échange et au partage de semences, était officiellement lancée à la médiathèque Pablo-Neruda. Durant toute la journée, servie par un temps printanier, de nombreuses personnes ont apporté comme emporté des graines, échangé à propos de telle ou telle semence, des techniques de plantation, se sont confié des "petits secrets" de jardinage... Avec le concours de l'association *"Yes we camp"*, les jeunes Pennois ont réalisé, à l'aide de palettes en bois de récupération, une "cabane à livres", désormais installée sur le parvis de la Médiathèque, où chacun, toujours en toute gratuité, peut faire don de livres, ou en emporter chez soi. A noter que le 2 mars précédent, avec la participation du service Jeunesse et du Centre Aéré, nos jeunes avaient réalisé la banque de la grainothèque désormais en place et opérationnelle, toujours avec du matériel de récupération, tandis que les plus petits avaient confectionné des sachets de graines et des godets pour les semis. Il appartient donc à chacun, soucieux de maintenir notre diversité végétale, d'apporter ou d'emporter ses semences de fruits, de légumes, de fleurs, afin de faire pleinement fonctionner ce nouveau service municipal. ■

Pour plus d'informations :

www.impots.gouv.fr

SOUS LE SIGNE DE LA NON-VIOLENCE

Vendredi 11 mars, l'Espace de l'Huveaune accueillait une conférence sur le thème "La force de la non-violence au XXIe siècle", conférence animée par Jean-François Bernardini, leader du célèbre groupe "I Muvrini", président de l'association AFC UMANI. Cette soirée, organisée par le service municipal de la Jeunesse, était destinée à informer et promouvoir la culture de la non-violence auprès des jeunes comme des adultes, en leur donnant les meilleurs outils de réflexion, dans un esprit d'échange et de partage. Mission accomplie pour Jean-François Bernardini, qui a su trouver les mots pour capter une assistance venue en nombre ce soir-là. ■

BAISSE DU PRIX DE L'EAU POUR LES USAGERS

Mardi 8 mars dernier, le conseil d'administration de la Société Publique Locale "L'Eau des Collines", en charge de la distribution d'eau potable sur les communes d'Aubagne et La Penne, a acté une baisse du prix de l'eau à compter du 1er juillet. Cette baisse sera de 64 centimes d'euros par m3, qui sera facturé 3 euros – au lieu de 3,64 Euros aujourd'hui - pour les 60 premiers mètres cube. Aujourd'hui, le tarif est unique : à compter du 1er juillet, la tarification s'établira sur deux tranches : la première de 0 à 60 m^3, la seconde au-delà de 60 m^3. Pour cette seconde tranche, la baisse sera de 32 centimes (3,32 € au lieu de 3,64 €). ■

Depuis deux ans, le Département a engagé une étroite collaboration avec les services de la Ville, dans le cadre d'un vaste programme de travaux de rénovation des boulevards de la Gare et Jean-Jacques Rousseau, avant leur incorporation au sein de la voirie communale. Ces travaux désormais achevés dans le respect des préconisations d'aménagement formulées par la Commune, il appartenait au Conseil municipal de se prononcer sur le classement de ces voies (route départementale RD2e) dans la voirie communale. Celui-ci a délibéré en faveur de cette intégration lors du Conseil municipal du 25 novembre 2015. ■

En séance du 2 décembre 2015, le Conseil municipal a approuvé le transfert à la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, de la contribution de la Commune au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) des Bouches-du-Rhône. Le Conseil communautaire avait délibéré en ce sens le 30 novembre précédent, ainsi que l'ensemble des douze communes membres de l'Agglo. Celles-ci, suite au refus du Préfet de prendre l'arrêté validant ce transfert, ont déposé un premier recours devant le Tribunal administratif. Malgré le rejet de cette requête, décision a été prise d'un recours en cassation devant le Conseil d'Etat. ■

En séance du 17 décembre 2015, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur du renouvellement du contrat liant la Commune à la fédération Léo Lagrange Méditerranée, et lui confiant l'organisation, la direction et l'animation d'un Accueil Collectif de Mineurs, ainsi que le développement et l'accompagnement d'activités liées à l'enfance : fonctionnement du Centre de Loisirs, activités du mercredi après-midi et durant les vacances scolaires, garderie du matin, Bébé Relax... ■

Le Conseil municipal, en séance du 19 janvier 2016, a délibéré en faveur de la signature du contrat Enfance et Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône. Ce contrat d'objectifs et de co-financement contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. Il est destiné à favoriser l'amélioration de l'offre d'accueil, tout en recherchant l'épanouissement et l'intégration des enfants et des jeunes, par des actions encourageant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands. Ce contrat est effectif jusqu'au 31 décembre 2018. ■

SERVICES SCOLAIRE ET ENFANCE

Les enfants d'abord !

Gestion des inscriptions de rentrées scolaires, de la cantine, des garderies du matin et du soir, des activités périscolaires, des budgets animations et fournitures, des transports scolaires, sont parmi les missions quotidiennes des services des Affaires scolaires et de l'enfance. Pour le bien-être d'environ 615 écoliers.

Elle s'appelle Nabila Rerbal-Abidi, et depuis 2014, elle assure ses missions de responsable, notamment du service communal des Affaires scolaires. Sans oublier les relations avec des organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales pour le suivi des dossiers de subventions dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse qui lie la commune à la C.A.F. *"Ce suivi,* précise-t-elle, *se fait transversalement avec le service Jeunesse et avec la crèche municipale"*. Dans sa diversité, le travail de Nabila Rerbal-Abidi est essentiellement lié au parcours des enfants pennois, notamment en termes d'inscriptions scolaires. C'est elle qui reçoit les familles pour les premières inscriptions des tout petits à l'école maternelle, entre les mois de mars et mai.

Sa collègue Mélina Ivaldi, qui exerce ses responsabilités au service Enfance, prend le relais pour les inscriptions à la cantine, aux activités périscolaires du vendredi après-midi, aux garderies du matin, du mercredi entre 11h30 et 12h30 – pour les enfants ne fréquentant pas le centre aéré - aux études du soir, sans oublier les transports scolaires, auxquels s'ajoutent le suivi des Projets d'Accueil Individualisés (PAI), et l'édition de quelque 415 factures par mois. *"Nous travaillons en binôme, et notre équipe est polyvalente notamment dans les périodes chargées",* confie Mélina.

Le rôle de Nabila Rerbal-Abidi consiste dans un premier temps, à distinguer les demandes émanant des familles pennoises, de celles provenant de l'extérieur de la commune qui sont de plus en plus nombreuses, d'une année à l'autre : *"Ces dernières sont cependant limitées quand l'un des grands-parents habite La Penne sur Huveaune, quand l'enfant est chez une assistante maternelle agréée qui y réside, et enfin quand l'un des parents travaille sur la commune"* précise-t-elle. Toutes ces inscriptions font ensuite l'objet d'une savante répartition des enfants en fonction de l'éloignement des familles par rapport aux groupes scolaires. Un travail sur lequel Nabila planche au sein des commissions d'effectifs regroupant les directrices des écoles, les présidentes d'associations de parents d'élèves, le maire, et Sylvie Silvestri, adjointe déléguée aux Affaires scolaires. Toutes les demandes y sont examinées, avec la règle incontournable de ne jamais séparer les fratries. Les répartitions faites, les familles en sont informées et il leur appartient alors de prendre contact avec les chefs d'établissements des six écoles.

De son côté, Mélina Ivaldi accueille les parents pour les inscriptions aux différents services et activités en direction de l'enfance, assure le suivi des dossiers (impayés, enfants malades…), adresse mensuellement aux écoles et au centre aéré les listings des enfants inscrits à la restauration scolaire, aux garderies et aux études du soir, à la Farandole. *"Comme pour ma collègue Nabila, le relationnel avec les parents est très important,* précise Mélina. *J'entretiens également des relations avec le Conseil Départemental pour les transports scolaires. Enfin, sur la question des PAI, qui imposent l'application de protocoles pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, ou d'autres pathologies, je suis naturellement en contact avec la restauration scolaire, le centre aéré, le service des rythmes scolaires…"*

Le rôle de Nabila Rerbal-Abidi et Mélina Ivaldi consiste à distinguer les demandes émanant des familles pennoises

La bonne humeur et l'engagement des deux fonctionnaires territoriales sur la nécessaire qualité du service public de proximité, les conduisent à retenir *"le bon côté des choses".*

Pour Nabila, le travail collaboratif sur les projets des A.P.E. est comme *"un moment de partage avec les parents d'élèves dont le dynamisme et l'esprit positif ne sont plus à démontrer",* ou encore *"l'accueil en mairie des parents et de leurs tout petits les jours d'inscription pour la maternelle, des moments attachants car c'est notre premier contact avec ces enfants qui ne veulent plus repartir car ils croient que l'école c'est ici !".*

Et cela lui plait beaucoup si l'on en croit son dernier mot : *"Le contact avec les familles, c'est très important, c'est un public agréable et puis on voit grandir les enfants, parfois même, quelques années plus tard, on les inscrit sur les listes électorales !"* ■

C.I.Q. LA PENNE SUR HUVEAUNE

“Une belle association qui créée du lien, de la convivialité”

De l’historique club pennois de *“Questions pour un champion”* et de l’association *“Familles d’enfants handicapés”* de La Poste et d’Orange, au Comité d’Intérêt de Quartier La Penne sur Huveaune, il n’y avait qu’un pas que Florence Quevedo a franchi il y a quelques mois à peine. C’est dire la diversité de son engagement associatif.

En adhérant au C.I.Q., puis en devenant membre de son conseil d’administration, c’est tout naturellement qu’aux côtés d’André Castino, elle en assure depuis octobre 2015, la présidence. Lorsqu’on lui parle *“intérim”*, elle répond *“binôme”*, car le fondateur du CIQ n’est jamais très loin, bienveillant. Florence Quevedo inscrit sa nouvelle responsabilité dans la continuité et souligne : *“André Castino a su constituer une bonne équipe, une équipe dynamique et au sein de l’association, chacun prend sa part de travail”*. Les objectifs du C.I.Q. et de ses quelque 90 adhérents sont les mêmes, comme elle l’explique : *“Nous intervenons pour améliorer le cadre de vie, dans de nombreux domaines du quotidien, tels que les déchets, la circulation et la sécurité, qui sont parmi les préoccupations des habitants. Notre commune est très agréable et les Pennois souhaitent qu’elle le reste”.*

Le Comité d’Intérêt de Quartier a son propre journal écrit à plusieurs mains, imprimé par un C.A.T./ESAT (*) et diffusé à 1500 exemplaires. *“Une démarche sociale, qui a du sens et de la cohérence”,* à l’image de ce C.I.Q. Ce journal informe des actions menées, des actions suivies comme la dangerosité de la sortie de la A.50, le bassin versant de l’Huveaune, ou des activités de loisirs, de convivialité et de partage, comme le loto du vendredi après-midi auquel Florence Quevedo aime consacrer du temps, au Foyer Charles-Grisoni avec la quarantaine de personnes qui y participent régulièrement. *“Le vivre ensemble, l’être ensemble, sont très importants”* précise-t-elle encore en évoquant aussi d’autres moments chaleureux comme la fête des voisins qu’elle-même organise (avec ses voisins de quartier bien sûr) au Vallon du Roy, les fleurs offertes lors du loto qui suit la Journée Internationale des Droits des Femmes, le voyage prévu à Monaco, et pourquoi pas une soirée “diaporama” sur le bilan annuel du C.I.Q.

Bien que toujours en activité, Florence Quevedo trouve le temps – même s’il est insuffisant à ses yeux - pour s’impliquer dans les causes qui sont les siennes. Le Comité d’Intérêt de Quartier La Penne sur Huveaune en fait partie et pour elle, *“ce C.I.Q. est une belle association qui créée du lien et de la convivialité”.* ■

(*) Centre d’Aide par le Travail.

ASSOCIATION HERPÉTOLOGIQUE ET TERRARIOPHILE DE PROVENCE

Boas, pythons, lézards, mygales et compagnie…

L’Association Herpétologique et Terrariophile de Provence, basée à Cuers dans le Var, a présenté les 26 et 27 mars une exposition-vente de reptiles, arachnides et autres insectes, à l’Espace de l’Huveaune. Au menu, une dégustation d’insectes comestibles offerte aux visiteurs…

Voilà une exposition qui méritait le détour, car inédite mais aussi étonnante par ce qu’elle a donné à voir et à découvrir. En effet, les 26 et 27 mars dernier, l’Association Herpétologique et Terrariophile de Provence présentait le Salon du Reptile et du Terrariophile à l’Espace de l’Huveaune. Un salon ouvert à tous les publics, comme l’expliquaient quelques jours avant Philippe Grossi, son président et Olivier Pierrard, trésorier : *“Vingt-six exposants venus de Paris, de l’Ardèche, de l’Aisne, de Rouen, auront un stand. Nous-mêmes, seront présents pour renseigner et faire découvrir boas, pythons, couleuvres américaines, peut-être des couleuvres françaises protégées depuis 1993 si nous avons l’autorisation. La veille, le vendredi après-midi nous interviendrons dans le cadre des activités périscolaires, pour les classes de CE1 et CE2. D’un point de vue pédagogique, il est intéressant de montrer à des écoliers des animaux qu’ils n’ont sans doute jamais vus”.* Et bébêtes sur le gâteau, une dégustation d’insectes comestibles, était même offerte aux visiteurs. L’un des rares chefs spécialisés dans ce domaine est spécialement venu de la région parisienne pour réaliser verrines et toasts à base de grillons, criquets, fourmis. S’ils élèvent tous ces animaux méconnus et parfois “mal aimés”, Olivier Pierrard et Philippe Grossi sont avant tout des passionnés. L’un et l’autre avouent avoir cessé de compter depuis longtemps, le nombre d’espèces qu’ils “collectionnent”, et sont incollables sur le sujet. *“Nous n’en vivons pas,* précise Philippe Grossi, nous avons tous un métier à côté. *En ce qui me concerne c’est une passion familiale que partage mon fils”*. Olivier Pierrard parle lui aussi *“d’une passion qui ne le quitte pas”* et souligne les règles strictes qui encadrent leurs activités et leurs champs d’interventions. *“Nous sommes titulaires d’un certificat de capacité et des agréments délivrés par la Préfecture. Il y a des stages à faire, une expérience à démontrer, nous passons devant une commission, avant d’obtenir une autorisation.”* Le trésorier de l’association ajoute : *“Nous intervenons également auprès des pompiers et des policiers municipaux, pour des formations sur la capture, l’identification et la règlementation”*. Philippe Grossi, lui, met l’accent sur les expositions que l’association organise : *“Elles nous permettent de financer un projet qui nous tient à cœur. Il s’agit de la création d’un refuge qui pourrait accueillir les animaux provenant des captures après une intervention des pompiers, ceux dont les propriétaires sont obligés de se séparer car ils ne peuvent plus les garder chez eux en avançant dans l’âge, ou encore parce qu’ils n’ont plus les moyens de financer des installations qui peuvent coûter cher”.* ■

DANSE CONTEMPORAINE

Le 30 avril, l'Espace de l'Huveaune accueille les danseurs de la compagnie Grenade, emmenés par la chorégraphe Josette Baïz. Depuis plusieurs années, l'opportunité de travailler avec le Festival d'Art Lyrique d'Aix lui a permis de côtoyer, d'entendre et d'apprécier les opéras et les ensembles musicaux. Une rencontre avec le Quatuor Béla lors d'un de ses concerts à Aix lui a permis d'élaborer un projet, où la danse et la musique pourraient être étroitement mêlées. Avec cette nouvelle aventure, Josette Baïz a souhaité intégrer la compagnie professionnelle, la Compagnie Grenade constituée de sept danseurs, au Quatuor Béla, afin de créer une œuvre d'environ une heure. Le thème dégagé est celui des "esprits", des "revenants", que l'on traquerait dans les œuvres musicales de Britten, Kurtag, Cage, Oswald, Chostakovitch, Crumb. Les danseurs se glissent subrepticement dans la peau d'esprits mélancoliques et facétieux afin de nimber la soirée de magie et d'extravagance. Surgissements de moments étranges, surréalistes et mystérieux ainsi que de respirations farfelues et décalées. Les décors sont essentiellement composés d'effets lumineux (ombres portées, clairs de lune, contre-jours crépusculaires...). Il en résulte une pièce étrange, drôle ou effrayante dans laquelle musiques et mouvements sont des outils pour chacun des interprètes.

Samedi 30 avril, 20h32
Tarif :
normal : 20 €, réduit : 16 €.
Renseignements, réservations : 01 94 24 70 42
spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr

HELLER ET LA TERRE

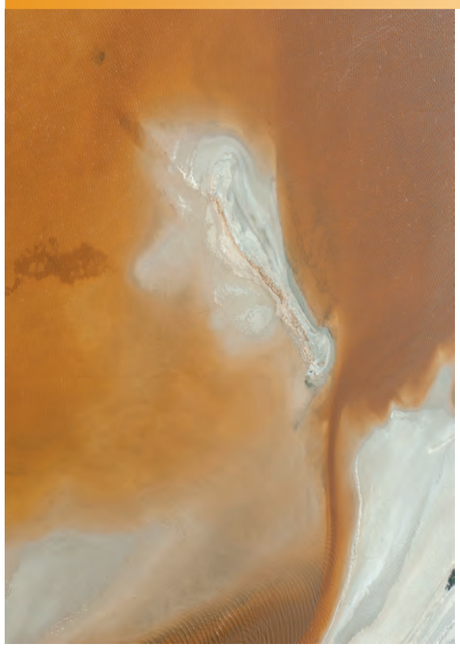

L'exposition est ouverte tous les jours
du 4 au 13 mai, de 15h à 19h.
Elle se clôturera à 16h le 13 mai.
Entrée libre.

Du 4 au 13 mai prochain, à l'Espace de l'Huveaune, l'association de passionnés de photographie "Phocal", installée à La Penne depuis deux ans, organise en partenariat avec la Municipalité, une exposition intitulée *"Ciel la Terre !"* d'une soixantaine d'œuvres du photographe Marc Heller. Né à Marseille, l'artiste, qui est également pilote d'avion, pratique la photographie aérienne depuis les années 1970. Des prises de vues au-dessus des marais salants de Camargue lui révèlent la beauté abstraite, vue du ciel, des espaces structurés par l'Homme, déclenchant chez lui en goût tenace et un émerveillement répété pour les traces de l'activité humaine dans le paysage. Les Salins de Giraud restent pendant longtemps son sujet de prédilection et il y revient constamment, tout en explorant d'autres types de paysages agricoles, maritimes ou industriels façonnés par l'Homme, comme les labours de la plaine de la Durance, la pêcherie de bichiques (*) à la Réunion, ou encore les travaux de la baie d'Osaka. De nombreuses expositions ont permis de découvrir et connaître son travail, en Europe et au Japon.
Le vernissage aura lieu le mercredi 4 mai, à partir de 18h30, en présence du photographe. Un extrait d'un numéro de l'émission Thalassa, à laquelle a participé ce dernier, sera projeté à l'occasion.

(*) Les bichiques sont des petits poissons qui sont très appréciés dans la cuisine réunionnaise, et considérés comme un plat de luxe.

HISTOIRE DU TRAMWAY DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

(seconde partie)

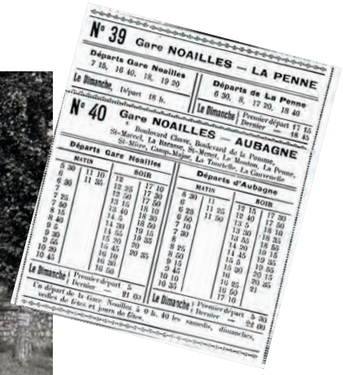

Ligne 40 : Noailles - Aubagne. Le service de doublement de la ligne Préfecture-Aubagne est autorisé en mai 1905 pour la moitié des départs. Cette ligne est mise en service en traction électrique entre Noailles et Aubagne le 10 juin 1905 (*). Sur notre commune, elle comportait trois arrêts : le Mouton, la Penne et la Bourgade.

Ligne 39 : Noailles - La Penne. Un service partiel de la ligne 40, Noailles-Aubagne, est créé le 15 décembre 1919 en remplacement du service Préfecture-La Penne et exploité en traction électrique, avec quelques départs aux heures d'affluence seulement. Ce service sera interrompu le 2 septembre 1939 et rétabli le 20 février 1941. La ligne fut supprimée officiellement le 6 septembre 1944, le service n'ayant plus été effectué depuis le 16 août 1944. Le matériel utilisé était le même que celui de la ligne 40.

Quelques repères historiques...

Septembre 1906. Vœux déjà émis le 28 janvier 1906 : "Que les tramways directs entre Marseille et Aubagne s'arrêtent à l'arrêt facultatif du Mouton à la demande des voyageurs".
Octobre 1907. Sur la nécessité de faire construire un abri à La Bourgade.
Janvier 1908. Rejet par le préfet de la demande d'uniformisation des tarifs Saint-Marcel-La Penne et La Penne-Aubagne.
1927-1928. A cause du dédoublement de la ligne du tramway, les maisons Pourrière et Barthélémy situées au centre du village sont frappées d'alignement. Les maisons furent déportées vers l'arrière.
20 avril 1949. Protestation du conseil Municipal sur l'augmentation des tarifs des tramways.
23 juin 1958. Fin d'exploitation de la ligne 40 par le tramway, les autobus prennent le relais.

(*)Matériel utilisé : Motrices B-GE 57, séries 1000 et 1200 - Rames réversibles Franco-Belges (1929) -Rames réversibles 1200-ASL (1937) - Rames réversibles standards à boggies (1944) - Remorques à boggie type 1905, Marseillaises-1906, Orléans.- La motrice articulée N° 1301 circula sur la ligne 40 en 1949-1950.

RESTAURANT LE MELTIN'POT

Changement de propriétaire, changement de carte, pour le "Meltin'pot" depuis novembre dernier. Une déco tendance, des espaces repas clairs et spacieux. Pour la soixantaine de couverts en intérieur et la quinzaine en terrasse, une cuisine traditionnelle dans laquelle les produits frais ont toute leur place, sous la houlette de Sigrid Dussol au service, et Mehdi Khafif aux fourneaux. On y vient en famille, en couple, entre amis, ou seul, tout est possible à condition de réserver auparavant pour les groupes plus particulièrement ! Autres possibilités : vente à emporter, privatisation de la salle du restaurant et menus spécifiques en fonction des budgets, pour assemblées générales, fêtes familiales, etc. Le midi, accueil du lundi au samedi. Le soir, du jeudi au samedi. ■

271 Bd Voltaire
Info réservations 06 18 01 18 86 – 09 84 45 50 42

www.facebook.com/lemeltinpot

ATELIER DE COUTURE "AU GRÉ DU FIL"

"Au gré du fil" a ouvert ses portes en avril 2014. C'est là, dans son atelier niché impasse des Rosiers, que Véronique Leroux puise son inspiration. Cette "artisan couturière" - comme elle se désigne – propose retouches, créations et cours de couture pour tous niveaux (débutant, perfectionnement, confirmé). Chez elle, une devise : *"Devenez unique, faites retoucher, transformer, personnaliser vos vêtements"*, et le label *"Répar'Acteurs"* délivré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA. Voilà qui donne libre cours à toutes les envies de jolies choses, à toutes les idées de nouveauté. A découvrir dans cet atelier. ■

4 Impasse des Rosiers - Téléphone : 06.15.40.65.19
Parking privé assuré - Sur rendez-vous du lundi au samedi, de 9h à 19h.
www.augredufilcouture.com

RESTAURANT LE SANTIAGO

Une nouvelle enseigne a vu le jour depuis la mi-janvier, sur le boulevard Voltaire. Il s'agit du restaurant "Le Santiago", tenu par Jérôme, Christophe et Macarena Galiana. Une très jeune équipe qui propose des spécialités chiliennes telles que chorrillana, churrasco, empanada, completo, ou encore salades et desserts de même inspiration. Des formules "maison" estampillées "restauration rapide" et toutes élaborées avec des produits frais, qui peuvent être composées à la carte, consommées sur place sur une agréable terrasse couverte (une trentaine de places), ou à emporter. Possibilité de livraison sur la commune et les environs immédiats. ■

Ouvert du mardi au samedi, midi et soir – 129 Bd Voltaire
Pour tout autre renseignement :
Tél. 04 88 64 37 50

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

Nous, élus de la Majorité municipale, avons été des farouches opposants à l'émergence de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Durant plusieurs années, nous n'avons cessé d'alerter les pouvoirs publics, de mobiliser les citoyens, afin de lutter contre l'émergence d'une structure, dont l'énormité éloignerait les populations, des élus censés les représenter. Nous craignons toujours, que pour un tel "monstre" administratif, les enjeux démocratiques, la prise en compte des aspirations et des attentes de ses habitants, soient une préoccupation subalterne.
La cacophonie et l'imbroglio juridico-politique qui ont marqué les débuts de cette Métropole, en sont une preuve supplémentaire s'il en était besoin.
Néanmoins, la Métropole désormais installée, notre responsabilité d'élus, nous assigne à la défense des intérêts des Pennoises et des Pennois dans ce nouveau contexte.
Avec Pierre Mingaud à la tête de cette majorité, et en sa qualité de conseiller métropolitain, nous nous attacherons à faire respecter la parole de nos concitoyens, et à nous montrer toujours dignes de la confiance qu'ils nous ont accordée lors des dernières échéances municipales.

La liste du village

A la Penne on en est où ?

Les problèmes financiers de la Penne sont dus en grande partie à son personnel pléthorique. Cela pousse la municipalité à être la seule ville parmi ses voisines, à accabler sa population de toujours plus d'impôts. Après les + 10 % de 2015, l'inquiétude frappe les contribuables pennois. Ils se demandent de combien sera le nouveau prélèvement de fonds cette année. Qui n'est pas excédé par des élus qui ponctionnent les économies et anéantissent le pouvoir d'achat ?

Pendant qu'ici on se débat pour sauver le budget de fonctionnement, les investissements sont fait par d'autres : le conseil départemental ou l'Agglo devenue Métropole.

Remercions Martine Vassal, Sylvia Barthélémy et Gérard Gazay pour leur sens de l'intérêt général qui dépasse les clivages pour le bien des administrés.

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Christophe SZABO
www.listeduvillage.com

La Penne Bleu Marine

« Mieux vaut perdre avec ses idées que vaincre avec celles des autres »
Ces quelques mots repris par MARION illustrent parfaitement la situation de notre région
Pauvres électeurs de gauche, trahis et abandonnés par leurs candidats pour des accords contre-nature
L'UMPS n'est pas qu'un jeu de mots
Tous ces petits arrangements entre amis, quel bel exemple de démocratie !

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

Ils sont arrivés

PLOUZANÉ SAUVAT Lorentz Jean •25/10/2015
LOMBARDI VILLACHON Antoni Christian Marc 03/11/2015
AOUIFIA Sofia 21/12/2015
YIKIK Lyam 11/01/2016
ARTAUD ROMAIN Alice Charlène 16/01/2016
D'ADDETTA Melvyn Antoni 20/01/2016
BELABDELLI Naim Menouar 24/01/2016
MICHEL GRASSET Victoria Hélène Claude 28/01/2016
BAZZUCCHI Lisandro Nolan Italo 01/02/2016
DURIS PRIOLO Wyatt Tony Daniel Charly 07/02/2016
MONINO Lucas 12/02/2016
RUIZ FONTENEAU Calista Aïtana 19/02/2016
BENAMAR Maksen 24/02/2016
MARIE-LOUISE Jahden Kimany 24/02/2016

Ils se sont dit oui

MESGUICH Patrick-Jonathan Marcel Michel et LALOUM Stephanie Lydia Louise 16/11/2015
ARTAUD Xavier Gérald et ROMAIN Sophie Marie-Madeleine 05/12/2015
BONILLA Frédéric Thierry et MEGHAZI Samia 10/12/2015
JOURDAN Philippe Gilles Henri et SUSINI Christine Mireille Françoise 19/12/2015
OMOURI Abdelkrim et HABI Karima 19/12/2015

Ils nous ont quittés

FEDI Pierre 03/08/2015
BAUCHOT Jacqueline Emilienne veuve DELPLANQUE 31/10/2015
LEGRIS Brigitte Michèle Elisabeth épouse PICON 02/11/2015
LOIR Cécile Lucie Rosine veuve GUINARD 17/11/2015
LAPLANE Bernadette Marie Cécile 23/11/2015
AVRIL Yvette Mireille 24/11/2015
FIASCHI Elise Paulette épouse PIPO 28/11/2015
GARABEDIAN Jeannine veuve HATABIAN 28/11/2015
LOPEZ-RODRIGUEZ Fulgencio 28/11/2015
DI GRAZIA Antoine Joseph 03/12/2015
DOMERGUE Henriette Marie veuve MARTIAS 11/12/2015
GOURDON Roberte Ange veuve GUILLOIS 24/12/2015
CASTELLON Anica veuve CANTOS MORCILLO 27/12/2015
GARABEDIAN Elisa épouse DE LA VEGA 28/12/2015
PUJOL Georges Fernand 28/12/2015
BALLAN Madeleine Catherine veuve CARRERE 30/12/2015
MARINACCE Jean Joseph Louis Marius 01/01/2016
GIOVANNONI Claude Jean Denis 07/01/2016
MÊLE Jacqueline Francine 08/01/2016
NERI Jeanne Georgette Virginie veuve SARRADON 08/01/2016
PATAFI Charles 09/01/2016
GUIDOU Denise Josette Baptistine épouse LUPUJ 18/01/2016
BRUNO Josette Yolande veuve GIRAUD 25/01/2016
TOCHE Gilles 31/01/2016
DESTRIERE Odette Alexandrine veuve ASCENCIO 04/02/2016
TROUVÉ Brigitte Jeanne Arlette épouse PREVOST 10/02/2016
SERRUS André Guillaume 18/02/2016
LARCHER Paulette Claire Céleste veuve MALHERBE 22/02/2016
SARDOU Fernand Denis Marie Paul 28/02/2016
GEOFFRAY Juliette Louise veuve JACQUES 28/02/2016
LACROIX Marius Antoine 09/03/2016
ADAMO Caterina veuve SPERENZA 13/03/2016

[L'AGENDA]

Cinéma
Soirée Ciné-Citoyen
"A Koutagou, à Liré, la terre n'a pas de prix"
Projection suivie d'un débat
Jeudi 21 avril, 20h, cinéma Jean-Renoir

Médiathèque Pablo-Neruda
Pierre et le Loup
joué par le Quintette de l'Opéra de Marseille
Samedi 23 avril, 15h

La Recampado
Dimanche 24 avril
A partir de 11h
Place Jean-Pellegrin et forêt communale

La Gratiferia
Samedi 30 avril
Toute la journée
Place Jean-Pellegrin

Danse contemporaine
Spectres
Compagnie Grenade
Samedi 30 avril, 20h32
Espace de l'Huveaune

Exposition photographique
Marc Heller
Mercredi 4 au vendredi 13 mai
Espace de l'Huveaune

La Médiévale
14 et 15 mai

Recensement militaire
Les jeunes gens âgés de 16 ans révolus sont tenus de se présenter en Mairie afin de s'inscrire au recensement militaire, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.

[NUMÉROS UTILES]

Mairie
04 91 88 44 00
Crèche Halte Garderie
04 91 36 25 35
Centre de Loisirs "La Farandole"
04 91 88 67 09
Contact Jeunesse
04 91 24 82 49
Salle "La Colombe"
04 91 36 02 18
Service Culturel
04 91 24 70 42
Médiathèque Pablo-Neruda
04 91 36 21 41
Foyer Loisirs
04 91 36 06 96
La Poste
04 91 87 70 40
Commissariat d'Aubagne
04 42 18 55 55
Police Secours
17
Pompiers
18
Hôpital d'Aubagne
04 42 84 70 00
SAMU (Urgences Médicales)
15